

/ STATUT DES ELECTRICIENS ET GAZIERS

juin 2014

LE PREMIER SEMESTRE 2014 N'AURA PAS ÉCHAPPÉ AUX VELLÉTÉS DE ROGNER LES ACQUIS DES ELECTRICIENS ET GAZIERS POUR FAIRE LA PART PLUS BELLE « À LA FINANCE ».

DES ATTAQUES...

Le tarif agent

En catimini, en 2013 des échanges ont eu lieu entre les employeurs et les pouvoirs publics pour modifier la fiscalisation de l'avantage en Nature « tarif agent ». Cet « ajustement » conduira à une nouvelle amputation du pouvoir d'achat des électriciens et gaziers en 2015, ce nouveau barème s'appliquant sur les revenus 2014.

La Pers 793 (modalités de remboursement au forfait lors des déplacements professionnels)

Là encore au prétexte de redressement de l'administration fiscale qui considère que les modalités de la Pers s'apparentent à un « avantage en nature », les employeurs ont décidé unilatéralement de conduire une négociation qui entraîne la disparition de la Pers 793. FO Énergie et Mines a affirmé clairement, et très tôt dans la négociation, qu'il ne fallait pas compter sur elle pour saborder un nouveau pan du Statut.

En fer de lance du rapport de force, nous avons obtenu, notamment grâce à la mobilisation du 15 mai dernier, que le dossier « 793 » ne figure plus à l'ordre du jour de la Commission Paritaire de Branche, notamment celle du 3 juillet prochain.

Cette victoire en appelle d'autres, qui devront se construire dès la « période estivale » passée.

...DES CONTRE-ATTAQUES

Les coups de rabot subis ces derniers mois en matière de pouvoir d'achat ne peuvent rester sans riposte. Pour FO Énergie et Mines, il est hors de propos de passer par pertes et profits les changements d'assiette, nouvelles fiscalisations, taux d'avancements au choix en baisse et autres revalorisations du Salaire en deçà de l'inflation.

C'est le sens de la demande de FO faite aux employeurs d'ouvrir dans les plus brefs délais une négociation salariale.

Pour FO **cette demande mérite d'être partagée avec celles et ceux qui en ont assez d'être les variables d'ajustement** des plans d'austérité auxquels succèdent des pactes de responsabilité ou autre plan d'économie.

Les semaines qui nous mènent à la rentrée de septembre, notamment la Commission Paritaire de Branche du 18 septembre, doivent permettre d'**organiser la contre-attaque et d'obtenir d'autres victoires et de conforter celle sur la Pers 793.**